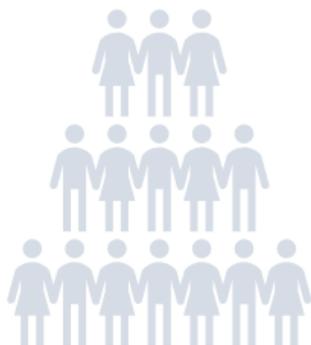


## 4) Un outil d'aide à la décision

La participation citoyenne n'a pas vocation à se substituer au modèle traditionnel de démocratie représentative appliquée à l'échelle locale. En ce sens, la décision finale sur l'évolution du projet concerté revient aux élu·es concerné·es puisqu'il n'y a pas de transfert de pouvoir de décision. Ces conditions doivent être clairement expliquées aux participant·es.

### Démocratie représentative



Vote majoritaire =  
décision

### Démocratie participative



Expression majoritaire =  
aide à la décision

Dans un cadre de participation citoyenne, un panel représentatif n'est pas forcément recherché. L'enjeu est avant tout de se baser sur les expériences d'usages des participant·es. Par conséquent, il ne s'agit pas forcément de suivre l'expression majoritaire citoyenne mais avant tout d'**écouter la diversité des points de vue et des arguments** pour identifier les décisions qui permettront de satisfaire au mieux les attentes exprimées.

### Recommandation méthodologique :

Il n'est pas judicieux de concerter « tout le temps et sur tout ». Cela peut même s'avérer délétère dans la stratégie de participation citoyenne fixée.

Le risque est alors de créer un sentiment de lassitude auprès des participant·es et donc de desservir la concertation sur le long terme.

*Par exemple, la multiplication des questionnaires pourrait avoir l'effet d'une diminution de la participation de la population.*

## Conclusion

La participation citoyenne est le véritable levier d'une gouvernance apaisée et constructive. Pour ce faire, le souhait d'une démocratie du vivre ensemble se doit d'intégrer, dès sa genèse, l'implication des citoyen·nes aux enjeux qui les concernent. En effet, plus l'association des citoyen·nes, bénéficiaires, acteurs locaux, agent·es des collectivités, élu·es... est faite en amont, plus la légitimité de la décision sortira renforcée. La participation citoyenne permet ainsi d'apporter de la compréhension, de la pédagogie et de fait, un autre regard sur la prise de décision publique.

En outre, il est important de noter que **la participation citoyenne se construit sur un temps long**. Il est nécessaire de prendre le temps d'acculturer les parties prenantes : citoyen·nes, élu·es, services, etc., et favoriser la compréhension des enjeux pour être en mesure de donner un avis argumenté (et pas uniquement un point de vue subjectif).

Cette boîte à outils vise à accompagner les acteur·rices de notre territoire métropolitain dans la mise en place de leurs démarches participatives. Bien sûr, l'accompagnement du Service Participation et Citoyenneté de la Métropole Rouen Normandie perdurera, ce document cherche à favoriser une certaine autonomie et améliorer les compétences des acteur·rices locaux en matière de participation citoyenne.